

Compte rendu conseil municipal de La Pesse du jeudi 24 février 2011

Etaient présents : MM. Christian DAVID, Emmanuel GRENARD, Jean Yves COMBY, Michelle PLOCKI, Pierre GRENARD, Christian MILLET, Francis MORICHEAU, Joël VUAILLAT (arrivé à 20h10) Cédric MERMET-BURNET (arrivé à 20h20), Anne LOZNEANU (arrivée à 21h30).

Etaient absents : Emile MARNAT (pouvoir à Christian David)

Secrétaire de séance : Mr Emmanuel GRENARD.

Point rajouté : entreprise GAPIN et présence de Yann GAPIN.

Après avoir exposé les motifs qui le conduisent à orienter son avenir professionnel sur d'autres projets, il fait part de son intention de vendre son fond de commerce.

Ayant entendu dire que la commune souhaite vendre le logement dit « de l'épicerie » il aimerait que ce logement soit proposé aux éventuels acquéreurs de la boulangerie.

Point 1 Approbation du P.V. du 24/01/2011

Approuvé à l'unanimité.

Les points 2 et 3 seront traités plus tard dans la soirée, dans l'attente de l'arrivée de Mr Vuailat, qui a suivi ces dossiers.

Point 4 Travaux au Monument aux morts, à la fontaine et au cimetière :

Les devis n'ont pas tous été reçus quant à ces travaux. Les dossiers de demande de subventions ne sont donc pas encore faits ; à savoir auprès du Conseil Général et du Souvenir Français pour le monument aux morts et auprès du P.N.R. pour la fontaine (Revalorisation du petit patrimoine bâti). Le solde de l'A.D.C.J. serait demandé pour les travaux dans le cimetière.

Afin de ne pas perdre trop de temps, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à faire les demandes de subventions, dès réception des derniers devis.

Point 5 Remplacement porte Atelier « Antipode »

Deux devis ont été établis :

Porte 1m50 x 2m50 en PVC couleur blanc pour la somme de 2 208 € HT.

Porte 1m50 x 2m50 en PVC couleur bois pour la somme de 2 760 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer le devis pour la pose d'une porte couleur bois, et souhaite que la porte du transformateur soit également repeinte dans le même ton.

Point 6 Adhésion au S.M.A.A.H.J. et élections des délégués

Arrivée de Mr Joël VUAILLAT

Suite à la création de la Communauté de Communes « Haut-Jura Saint-Claude » au 1^{er} janvier 2011, résultat de la fusion des communautés de communes de Val de Bienne, Plateau du Lizon et des Hautes Combes, il convient d'entériner la continuité de l'adhésion au Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura (SMAAHJ)

Le conseil délibère et à l'unanimité des membres présents, entérine les délibérations prises par le Comité Syndical du SMAAHJ en date du 14 décembre 2010, et confirme ses représentants : Mme Anne LOZNEANU titulaire et Mme Michèle PLOCKI suppléante.

Point 2 Tarifs concessions columbarium et jardin du souvenir

Arrivée de Cédric MERMET-BURNET

Le maire rappelle le devis proposé par la société Granimond, pour l'installation d'un columbarium de 20 cases pouvant accueillir 2 urnes chacune et d'un jardin du souvenir avec livre du souvenir, soit la somme de 8 856 € HT.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, délibère et fixe comme suit les tarifs des concessions :

800,00 € plaque comprise, la concession pour trenteans d'une case pouvant recevoir 2 urnes.

50,00 € la plaque à graver pour le livre du souvenir, précisant que cette plaque sera posée, après gravage pris en charge par la famille, par l'employé communal.

Le conseil décide de supprimer les concessions perpétuelles, à l'exception de celles existantes aujourd'hui (au nombre de 8).

Point 3 Travaux O.N.F et destination des coupes 2011 – vente bois blancs

Travaux 2011 : L'O.N.F. propose un devis pour les travaux 2011, soit 7 360 € HT pour les travaux sylvicoles en futaie jardinée sur les parcelles 9, 12, 13 et 1 076,40 € HT pour les travaux de maintenance sur les parcelles 2 et 3.

Le conseil délibère à l'unanimité des membres présents pour accepter ce devis et autoriser le maire à le signer.

Destination des coupes : Le conseil, à l'unanimité des membres présents délibère pour les destinations suivantes : vente aux adjudications générales

a) feuillus mis en vente en bloc et sur pied sur les parcelles 9, 10, 12, 13.

b) résineux mis en vente en bloc et sur pied sur la parcelle n° 1 (environ 500 m3) et sur la parcelle n° 17 (environ 300 m3)

Vente bois blancs : environ 200 m3 de bois marqués par l'ONF sont à vendre au Chapuzieux, aux Ecollets et au Grand Commun. Le conseil décide de confier ces ventes à l'ONF, mais décide de vendre par voie d'affichage environ 7 m3 de hêtres (17 arbres) sur la parcelle n° 16 (Grand Commun) Les offres devront arriver en mairie avant le 29 mars 2011 pour ouverture des plis le 31 mars.

Point 7 Appartement situé au dessus de l'Épicerie

Deux courriers de demande d'achat de ce logement et un courrier de demande de location sont arrivés en mairie.

Deux estimations ont été demandées auprès de France Domaine (service de la direction Générale des Finances Publiques) et de Eurimmo (agence de Saint-Claude).

Arrivée de Mme Anne LOZNEANU

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de vendre ce bien, en l'état, et fixe le prix de vente à 125 000 €. Un courrier sera fait aux trois demandeurs.

Mr Vuailat est chargé de contacter le géomètre Mr Ronin, pour la reprise des millièmes dans ce bâtiment afin de faire établir un règlement de co-propriété.

Point 8 Charte paysagère

Trois tranches de travaux (études, travaux) ont été réalisées dans le cadre d'une charte paysagère au titre de l'opération « cœurs de villages » par la communauté de communes des Hautes Combes. La nouvelle communauté de commune doit poursuivre ces travaux et la quatrième tranche concerne La Pesse, Les Bouchoux, Les Moussières et Septmoncel.

Le conseil municipal délibère et à l'unanimité des membres présents valide la constitution d'un groupement de commandes pour la continuité de cette opération, et propose Mr Joël Vuailat titulaire et Mr Emmanuel Grenard suppléant, représentants de la commune au sein du comité d'attribution des offres.

Point 9 Salle communale

Le conseil municipal prend connaissance du devis de Mr Elie Bouche dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre et d'étude de faisabilité, pour la somme de 1 500 € HT.

Considérant que ce projet peut être reconnu « économique touristique » et considérant qu'une création de salle hors sac peut être envisagée, il est décidé de le présenter à Mr LAHAUT, Président de la ComCom Haut Jura Saint Claude.

Jean-Yves Comby se propose de créer un groupe de travail pour étudier les projets à apporter à la commission " tourisme " de la ComCom. Il contactera l'ESF, le GET, la commission PLU, Michel Sports,...

Club du 3^{ème} âge : Le maire rend acte de sa rencontre avec Mr Guy Valette, Président du club des Jonquilles accompagné de Mr Robert Rolandez .

Le conseil municipal délibère et à l'unanimité des membres présents, décide de louer cette salle communale au club du 3^{ème} âge, pour ses réunions hebdomadaires du jeudi après midi. Cette mise à disposition est fixée moyennant une location charges comprises, de deux cents euros, du 01/03 au 31/12/2011. Une nouvelle convention sera établie au 1^{er} janvier 2012, des améliorations pouvant être apportées dans cette salle (travaux, chauffage,...)

Point 10 Association « le Relais »

Le loyer mensuel a été fixé à six cents euros hors taxes, charges non comprises, du 1^{er} mai au 15 novembre 2011. Jean Yves Comby demande de fixer une date de rencontre avec le bureau de l'association afin de réinstaurer une relation sereine. Cette réunion est programmée pour le 03 mars à 19h00 en mairie.

L'association a demandé la location de la salle communale pour son assemblée générale. Un contrat sera établi (25€) pour cette soirée du 26 février 2011.

Questions diverses et lecture courriers divers

- Rencontre avec Mr Hubert SEC qui cherche un local pour développer son commerce « American Shop on line ». Il lui sera proposé le local précédemment loué par Patrick Verdier. Il lui sera proposé de faire des travaux d'agrandissement, moyennant la gratuité pendant quelques mois (selon coût des travaux).
Dossier à revoir lors d'un prochain conseil.
- Lotissement « sur la Semine » à la demande de Jean-Yves Comby qui souhaite connaître le devenir de l'espace situé en dessous du lot n° 15 (Mr Riffaud).
- Une réunion est programmée pour le samedi 12 mars à 9h00 en mairie pour exposer le projet de GRENARD TP avec les riverains du site concerné, au Crêt.
- Courrier de Mme Emilie ROLANDEZ qui demande que la parcelle cadastrée AB n° 66 soit mise en zone constructible lors de la révision du POS/PLU.
- Courrier de Mlle Marion DOUKHAN qui conteste sa dernière facture d'assainissement. Un courrier lui sera fait et cette facture est maintenue, car justifiée.
- Courrier de Mr SISTAC qui propose la vente de terrain section B n° 940 en partie soit 2 130 m² à 50 €/m². Le conseil à l'unanimité refuse cette proposition.
- Problèmes avec les jeunes au télésiège ; un courrier sera fait aux familles concernées.
- PNR - Fête de la Charte : Mr Francis MORICHEAU relate la réunion aux Bouchoux. Il est prévu 4 jours de manifestations : marches depuis les villes portes et arrivée festive à Lajoux le 29 mai.

Pour notre zone : jeudi 26 mai VTT d'Oyonnax à Viry

Vendredi 27 à pied de Rogna à Les Bouchoux

Samedi 28 à pied des Bouchoux aux Moussières

Dimanche 29 à pied des Moussières à Lajoux.

- Une proposition sera faite à l'association « le relais » quant à la mise à disposition de l'ancien local "Poste" pour y installer leur bibliothèque, les charges (EDF, etc...) leur incombant.

Séance levée à

Prochaine réunion programmée au 31/03/2011